

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES RÉJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **00447** Société : **R.A.M.**

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : **MARINISSI AHMED** **901533**

Date de naissance : **07 01 1943**

Adresse : **Résid. Al Niam Imm 12 N°7 ou LFA Casablanca**

Tél. : **06 61 22 8336** Total des frais engagés : **742,60** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. CHAOUI Med
RHUMATOLOGUE
206, Rue Mustapha El Maâni
Tél: 0522 22 38 57 - Casablanca**

Date de consultation : **04 Avril 2024**

Nom et prénom du malade : **MARINISSI AHMED** Age : **81**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Lombosciatalgie**

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca** Le : **07 / 04 / 24**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 Avril 2024	C2		300 DH	Dr. CHAOUI Med RHUMATOLOGUE 206, Rue Mustapha El Maâni Tél: 0522 22 38 57 - Casablanca
04 Avril 2024	K5		300 DH	Dr. CHAOUI Med RHUMATOLOGUE 206, Rue Mustapha El Maâni Tél: 0522 22 38 57 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	04/04/2024	1 3770
	04/04/2024	1 3770

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIARIES MEDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram of a dental arch, likely upper, with teeth numbered 1 through 8 on both the left and right sides. A central vertical line labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom serves as a reference point for dental measurements.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur CHAOUI R. Mohamed

RHUMATOLOGUE

Expert Assermenté près des Tribunaux

206, Rue Mustapha El Maâni

Casablanca

Tél. : 05 22 22 38 57



الدكتور محمد الشاوي

اختصاصي في أمراض العظام والمفاصيل

الروماتززم

خبير ملحق لدى المحاكم

206، زنقة مصطفى المعاني

الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 22 38 57

LOT/EXP.:

Casablanca, le

04 Avri 2024

الدار البيضاء، في

HJ1561
07/2028
P.P.V:37DH70

M. A. Hassan

PHARMACIE MODÉRNE
Dr. A. Zakaria Hassan
Docteur en Chimie
Doctorat d'état en Pharmacie
68, angle Rue du 11 Janvier et Mustapha
El Maâni - C. A. S. A. B. L. A. N. C. A
Tél: 0522 22 40 88 - Fax: 0522 22 96 87
Email: pharmaciemoderne@gmail.com

S. V.

Dr. CHAOUI RÜÜI MOHAMMED
RHUMATOLOGUE
206, Rue Mustapha El Maâni, Casablanca
Tel: 05 22 22 38 57

Docteur CHAOUI R. Mohamed

RHUMATOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Spécialiste des Maladies des Os
des Articulations et des Muscles

Expert Assermenté près des Tribunaux

Diplômé de l'Institut Médico-Légal de Paris
en Expertise pour la Réparation Juridique
du Dommages Corporel

206, Rue Mustapha El Maâni

Casablanca

8.57

us

lanca, le

04 Avril 2024

الدكتور محمد الشاوي

اختصاصي في أمراض العظام و المفاصل

الروماتز

خريج كلية الطب بباريز

خبير محلف لدى المحاكم

حاائز على شهادة الخبرة في التعريض

القضائي للأضرار الجسمانية

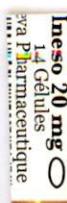
206، زنقة مصطفى المعانى

الدار البيضاء

الهاتف : 05 22 22 38 57

الاستقبالات بالميعاد

الدار البيضاء، في



Dr. CHAOUI RQI MOHAMMED
RHUMATOLOGUE
206, Rue Mustapha El Maâni Casablanca
tel: 05 22 22 38 57

Docteur CHAOUI R. Mohamed

RHUMATOLOGUE

Expert Asserment près des Tribunaux

206, Rue Mustapha El Maâni

Casablanca

Tél. : 05 22 22 38 57



الدكتور محمد الشاوي

اختصاصي في أمراض العظام والمفاصل
الروماتززم

خبير محلل لدى المحاكم

206، زنقة مصطفى العلاني
الدار البيضاء،
الهاتف : 05 22 22 38 57

LE 04/04/2024

Casablanca, le **الدار البيضاء، في**

FACTURE

Mr. MARNISSI AHMED

INFILTRATION NS

LE DOS

TOTAL

: 300 dhs

FACTURE

MARNISSI

Dr. CHAOUI Med
RHUMATOLOGUE
206, Rue Mustapha El Maâni
Tél: 0522 22 38 57 - Casablanca